

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LES CLÉS POUR BIEN DÉMARRER

Depuis le 1er septembre, la facturation électronique entre en vigueur .
Concrètement, qu'est-ce qui change pour vous ? Quelles bonnes pratiques à adopter ?
Quelles actions à mettre en place aujourd'hui ?
La CAPEB 71 et ses partenaires sont à vos côtés pour passer à l'action.

Jeudi 8 Octobre 2026
de 18h à 20h

CAPEB 71
5, rue George Eastman - CHALON-SUR-SAÔNE

Vite !
Je m'inscris

AU PROGRAMME

- **Grâce à des exemples concrets, comprendre vos obligations pour votre entreprise :**
 Facturation électronique, de quoi parle-t-on ? Quels impacts pour votre entreprise ? Quelles nouvelles obligations ? Qu'en est-il pour vos clients Entreprises et Particuliers, vos fournisseurs et votre logiciel de facturation ?

- **Passer à l'action sereinement pour vous mettre en conformité :**
 Pourquoi ne pas improviser ? Quelles sont les étapes à suivre pour éviter les erreurs ? Votre entreprise doit-elle passer par une plateforme agréée ?

- **Démonstration en conditions réelles d'une plateforme agréée :**
 Venez découvrir concrètement un outil simple d'utilisation, efficace et pensé pour votre quotidien
 Ce que vous pouvez gagner avec la digitalisation : temps, sécurité, suivi, économies, ...

En partenariat avec : DEVATIS Informatique — VOTRE BUREAU

BULLETIN – RÉPONSE – Facturation électronique : les clés pour bien démarrer.
À retourner à la CAPEB 71 avant le 29/09/2026

> Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin **par courrier ou par mail à capeb71@capeb71.fr**

M et/ou Mme

☐ Participera à la soirée sur la **Facturation électronique "**
à CHALON, le 08.10.2026

Nombre de personnes :

☐ Ne participera pas

Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)

T/9/2026/10/261008

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Saône-et-Loire
5, rue George Eastman – CS 10026 – 71102 CHALON-SUR-SAÔNE Cedex – Tél. : 03.85.90.97.70 – mail: capeb71@capeb71.fr